

LA FRANCE GRELOTTE...

Et, pendant ces périodes de grand froid, les besoins en chauffage des foyers français augmentent.

Alors que le réseau d'électricité est sous tension et que l'on parle de pénurie, les combustibles bois normés s'affirment comme une source d'énergie performante, pérenne, en phase avec les exigences liées à la qualité de l'air.



UNE ÉNERGIE **MODERNE** **ET PERFORMANTE** ISSUE DU BOIS

Le bois-énergie séduit de plus en plus les français à la recherche d'une solution moderne et performante de chauffage domestique. Pour France Bois Forêt, les pellets ou granulés et le bois-bûches font partie intégrante de ce développement innovant.

On estime à 8 millions le nombre de ménages se chauffant totalement ou partiellement avec un foyer fermé/insert, poêle, cuisinière ou une chaudière fonctionnant au bois bûche ou aux granulés de bois. Ils étaient près de 7,5 millions fin 2013.



Le bois-énergie est porté par ses multiples atouts, fruits des investissements en recherche et développement et de la démarche d'amélioration continue de la filière Forêt-Bois et des industriels du chauffage.

Ce combustible performant se décline ainsi sous différentes formes :

LES GRANULÉS OU «PELLETS»

Un million de tonnes de granulés de bois est produit en France (source SNPGB), un volume en croissance qui est en mesure de faire face à l'évolution de la demande. S'appuyant sur un standard ISO exigeant (ISO 17225-2) qui définit ses spécificités, le granulé bois «Premium» domine largement le marché français pour le chauffage du particulier. Il doit être produit à partir de bois vierge, afin de garantir la sécurité du consommateur et le respect de la qualité de l'atmosphère. Grâce à sa qualité parfaitement contrôlée, il est considéré comme le combustible bois le plus performant, offrant le meilleur rendement. De forme cylindrique, les granulés de bois «Premium» sont de surcroît pratiques d'utilisation. Ils sont proposés conditionnés en sacs, pour l'usage dans des poêles, ou en vrac, pour les chaudières.

LES BÛCHES

Les contours de ce marché sont difficiles à cerner précisément, compte tenu du poids de l'autoconsommation en France. Ainsi que le souligne le réseau France Bois Bûche, il s'agit de privilégier du bois sec, bien calibré et issu d'essences nobles. Un bois bûche mal séché, à 30 ou 40 % d'humidité, occasionnera en effet une perte de près de 25 % du rendement énergétique par rapport à une bûche à un taux d'humidité de 20 %. La certification « NF Biocombustibles solides – bois de chauffage » assure aux consommateurs un bois bûche de qualité depuis son façonnage jusqu'à la livraison chez le consommateur : longueur, humidité, essences de bois utilisées, etc.

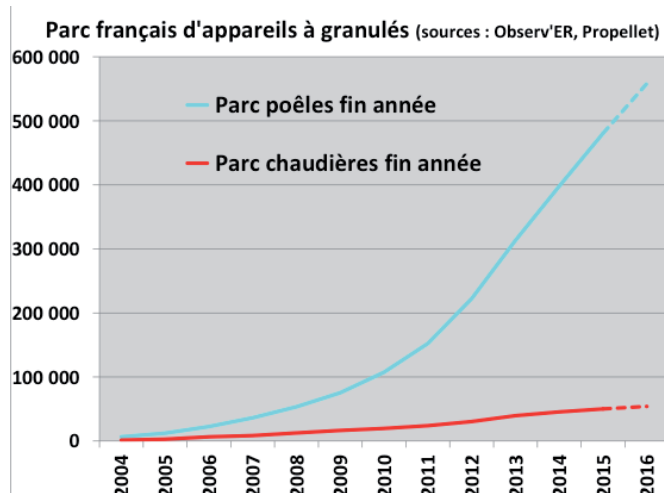
LA PLAQUETTE FORESTIÈRE

Également appelées bois déchiqueté, les plaquettes forestières se présentent sous la forme de copeaux de tailles homogènes résultant du broyage du bois de faible valeur. Utilisées en tant que combustibles, elles sont surtout destinées aux chaufferies collectives et industrielles.

DES APPAREILS DE HAUTE TECHNICITÉ

La qualité des combustibles bois standardisés s'accompagne d'un accroissement considérable de l'efficacité énergétique du parc d'appareils de chauffage domestique, principal ou d'appoint, et des chaudières, destinées à assurer le chauffage central de l'habitation et la production d'eau chaude sanitaire.

Aujourd'hui, 600 000 foyers en France sont équipés de poêles ou de chaudières à granulés de bois. Ils devraient dépasser le million en 2020.



UN ENCOURAGEMENT À L'UTILISATION DES APPAREILS LES PLUS PERFORMANTS

Des investissements ont été menés en faveur de l'amélioration technologique des appareils de chauffage au bois, permettant une meilleure valorisation du combustible, produisant plus de chaleur avec moins de bois tout en réduisant les émissions polluantes. Une directive européenne d'écoconception imposera, en 2022, des performances énergétiques et environnementales strictes à toute la profession.

Les industriels du label Flamme Verte, qui regroupent aujourd'hui plus de 100 marques françaises et européennes, commercialisent déjà des produits qui répondent à ces exigences.

Les produits labellisés Flamme Verte sont répertoriés en fonction de leurs performances énergétiques et environnementales dans des classes de performances identifiées par des étoiles, selon trois catégories : 5, 6 et 7 étoiles. La suppression de la classe « 4 étoiles » et l'ajout de deux nouvelles classes répondent à une logique d'amélioration continue des performances énergétiques et environnementales. En 2018, la classe « 5 étoiles » sera à son tour éliminée. En 2020, seuls les produits « 7 étoiles » demeureront éligibles au label.

Date	Actions
1 ^{er} janvier 2018	Produits éligibles : 6 et 7 étoiles – Suppression de la classe 5 étoiles
1 ^{er} janvier 2020	Produits éligibles : 7 étoiles – Suppression de la classe 6 étoiles

Critères pour les poêles à granulés :

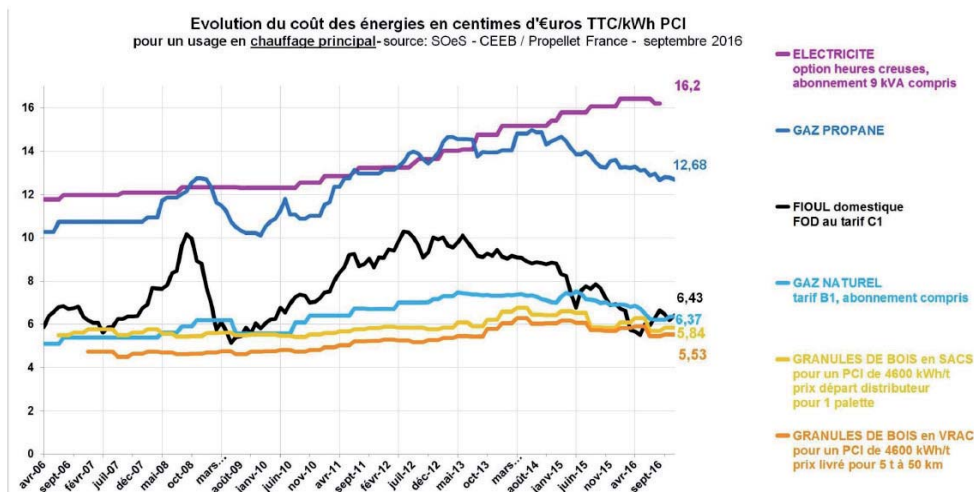
	Classe énergétique	Rendement énergétique (en %)	Emissions de CO (en %)*	Emissions de particules fines (en mg/Nm ³)*
Granulés	5 étoiles	> 85	0,04	90
	6 étoiles	> 87	0,03	40
	7 étoiles	> 90	0,02	30

Les émissions de CO₂ d'un poêle à pellets de la classe Flamme Verte « 7 étoiles » se situent aujourd'hui à un maximum de 0,02 % alors que le rendement énergétique est supérieur à 90 % (0,12 % pour un équipement bois bûche et un rendement supérieur à 75 %). Concernant l'émission de particules fines, le taux atteint 30Mg/Nm³ contre 90 Mg/Nm³ pour un équipement « 5 étoiles ». Les exigences du label Flamme Verte évoluent donc en permanence afin de promouvoir et de mettre en avant auprès des particuliers les appareils de chauffage au bois les plus performants.

La vente d'appareils de chauffage au bois de qualité est encouragée par les pouvoirs publics à travers le crédit d'impôt pour la transition énergétique qui est réservé aux appareils très propres et performants (6 et 7 étoiles en 2018).

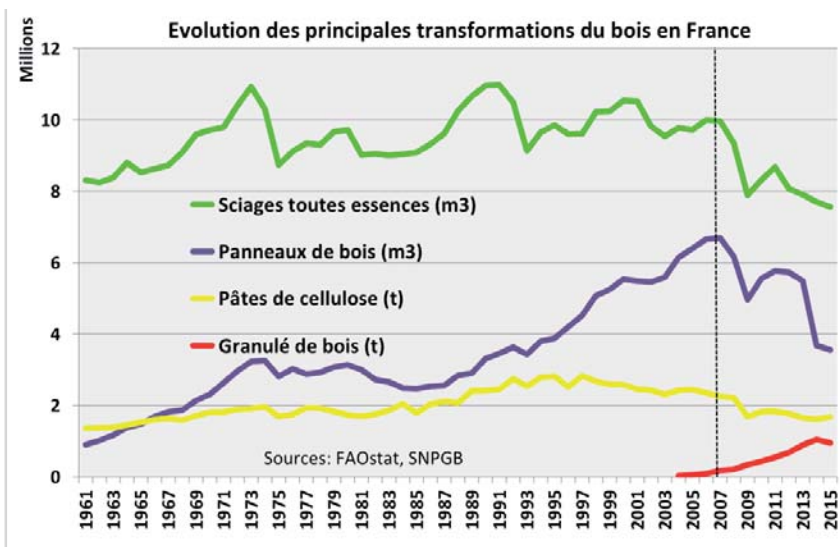
LE BOIS, UNE ÉNERGIE ÉCONOMIQUE

Le bois, c'est aussi une énergie économique. Alors que se profile l'augmentation des prix d'autres sources comme l'électricité et le gaz, les prix du bois-énergie sont beaucoup plus stables car non sensibles à des événements géopolitiques. Le prix du kWh de chauffage est de l'ordre de 4 centimes d'euros pour la bûche ou 5,8 centimes d'euros pour le granulé, contre 6,4 centimes d'euros pour le fioul ou 16 centimes d'euros pour l'électricité.



UN DÉBOUCHÉ VITAL POUR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Mobilisant l'ensemble de la filière Forêt-Bois, le bois-énergie valorise les connexes de l'exploitation forestière, produits notamment par la filière Bois d'œuvre. Fabriqué à partir de produits connexes de scieries (sciures, plaquettes), le granulé Premium français offre un débouché vital aux scieurs français, alors que les utilisations de ces connexes par les industries des panneaux de bois et de la pâte à papier se sont réduites ces dernières années. Plusieurs scieurs ont investi dans des unités de granulation et produisent ainsi des matériaux de construction et d'énergie sur un seul et même site.



Les ressources en bois pour la poursuite du développement du granulé français sont abondantes. La production de granulés Premium profite directement du développement du bois de construction dans l'hexagone (conformément aux objectifs de la loi Grenelle 1), auquel est associé une plus forte production de connexes de scieries.

Par ailleurs, la filière innove et valorise déjà du bois d'éclaircie, en particulier de feuillus, offrant, là-aussi, de nouveaux débouchés importants à l'amont forestier.

UNE FILIÈRE EN PHASE AVEC LES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

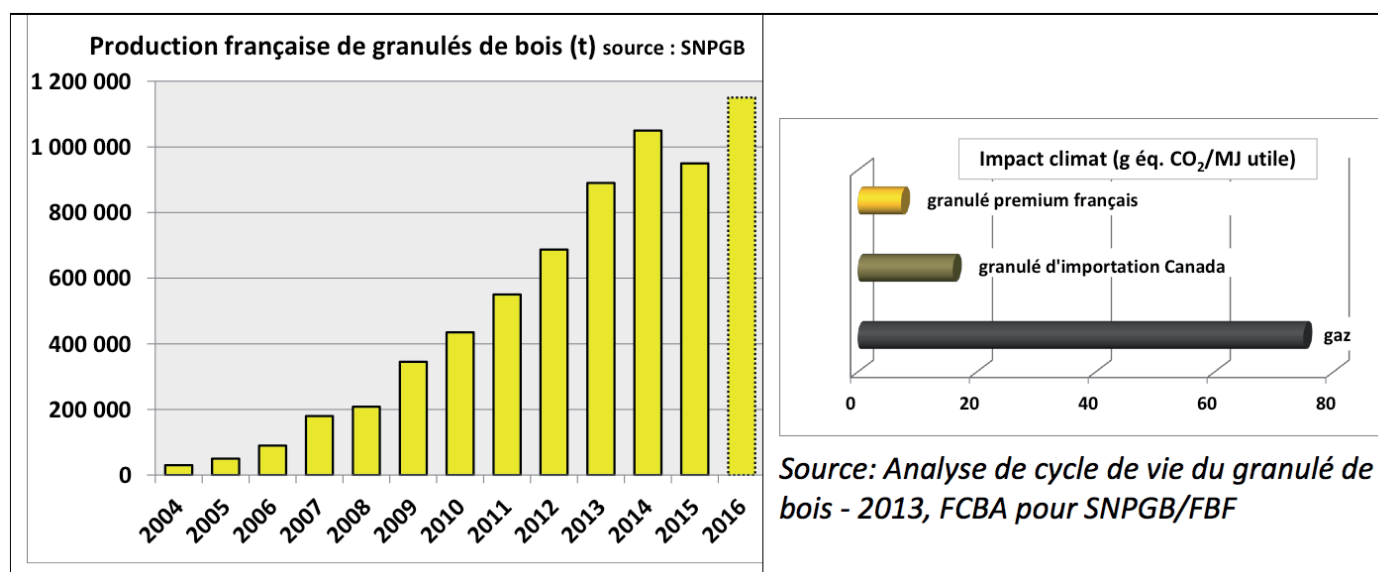
Le chauffage domestique au bois se présente ainsi comme la première source d'énergie renouvelable utilisée en France. La matière première utilisée pour le combustible bois provient des massifs forestiers français, qui recouvrent 30 % du territoire national.

UNE FILIÈRE ANCRÉE DANS LA PROXIMITÉ

La production de granulé de bois s'appuie sur une cinquantaine d'unités assurant un bon maillage du territoire. Les producteurs français, tous implantés en milieu rural, servent en priorité la demande locale et nationale, laissant à l'hexagone un bilan légèrement exportateur chaque année.

Après des années de croissance continue, les fabrications ont été réduites en 2015, pour gérer un deuxième hiver doux et éviter des surstockages. La courbe reprend sa hausse en 2016.

Selon l'Ademe, la partie production et distribution de combustibles (bois bûche et granulés de bois) représente 8 500 emplois, auxquels s'ajoutent une dizaine de milliers de personnes liées aux activités de fabrication, distribution et installation d'appareils de chauffage au bois. Au total, près de 20 000 emplois directs et indirects composent la filière du chauffage au bois, des emplois souvent non délocalisables.



UNE CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le bois-énergie contribue significativement à réduire notre dépendance énergétique et nos émissions de gaz à effet de serre. La France a pris l'engagement de produire 23 % de sa consommation énergétique finale à partir d'énergies renouvelables, dont la moitié pour la filière bois.

Offrant un rendement efficace (85 à 90 %), le chauffage au bois de qualité concourt à la maîtrise des consommations d'énergie fossile (fioul domestique, GPL, gaz,) fortement émettrice de gaz à effet de serre. Il joue également un rôle important dans la réduction des besoins électriques.



France Bois Forêt soutient les actions de valorisation du bois-énergie menées par les acteurs de la filière Forêt-Bois :

Fédération des Forestiers Privés de France (FRANSYLVA)
www.fransylva.fr

Fédération Nationale du Bois (FNB)
www.fnbois.com

Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR)
www.fncofor.fr

Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT)
www.fnedt.org

France Bois Bûche
www.franceboisbuche.com

Office National des Forêts (ONF)
www.onf.fr

Syndicat National des Producteurs de Granulés de Bois (SNPGB)
www.snpgb.fr

Union de la Coopération Forestière Française (UCFF)
www.ucff.asso.fr